

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2026

### Liste des délibérations

**Membres présents :** DELOFFRE Dominique - BROUSSE Hélène – LAFON Patrick – LAZZARO Catherine – DAMIANS Norbert - NICOU Olivier - APAYDIN Kadir – MARGUERITAIN Séverine - HONORÉ Aurélie - DAVAIN Séverine - BEAUDET Benoit -PACCALLET Patrick - GAJNIK Audrey – LECUYER Julie

**Membres absents :** SLIMANI Malika (*Pouvoir à BROUSSE Hélène*)

**Date de convocation :** 29 avril 2026

*Le Président a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.*

*M. BEAUDET Benoit est désigné pour exercer cette fonction.*

*Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.*

*Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 30/03/2026. Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté à l'unanimité.*

Délibération n°	Désignation	Décision
2026/21	Institution des commissions municipales et désignation des membres	Approuvée
2026/22	Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)	Approuvée
2026/23	Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)	Approuvée
2026/24	Désignation des membres du Comité Communal d'Action Sociale	Approuvée
2026/25	Désignation des référents au Syndicat de la Rivière Ain Aval et Affluents (SR3A)	Approuvée
2026/26	Désignation des membres de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)	Approuvée
2026/27	Désignation des représentants de la Commission Locale d'Information (CLI) de la centrale nucléaire du Bugey	Approuvée
2026/28	Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association « Les Chats et Nous »	Approuvée
2026/29	Adhésion à l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA) dans le cadre de la procédure de la révision du Plan Local d'Urbanisme	Approuvée

*Les délibérations sont disponibles sur le site de la mairie*

## Questions diverses

### **Service périscolaire – Recherche de bénévoles.**

Lors d'absences ponctuelles, prévues ou imprévues, de certains agents au sein de la structure périscolaire, il est souhaitable d'établir une liste de bénévoles pouvant palier et maintenir les conditions d'accueil des enfants. Aussi, la commune fait appel à des volontaires qui pourraient se rendre disponible occasionnellement le matin entre 07h30 et 08h20 et/ou le soir entre 16h30 et 18h00, selon les nécessités.

### **Travaux RD1075**

Du 18 mai au 05 juin 2026, des travaux de renouvellement de chaussée seront exécutés sur la RD1075 entre les giratoires de Saint-Denis-en-Bugey et Vaux-en-Bugey.

Ils seront réalisés en trois phases :

Chantier n°1 du 18 au 22 mai de 20h00 à 06h00 avec alternat de circulation. Accès RD5C et RD40B interdit depuis le giratoire.

Chantier n°2 du 26 au 29 mai de 07h30 à 17h00 avec alternat de circulation. Accès zone d'activité perturbée.

Chantier n°3 du 1<sup>er</sup> au 03 juin de 20h00 à 06h00 avec alternat de circulation. Accès RD77A interdit depuis le giratoire.

Ces travaux engendreront des déviations au sein du village. Le Maire a rappelé aux différents services les arrêtés réglementant la circulation des poids lourds.

### **Commission de contrôle des listes électorales**

Cette commission a pour mission principale de s'assurer de la régularité des listes électorales dans chaque commune. Elle vérifie que les électeurs inscrits remplissent bien les conditions et que les radiations sont justifiées. Elle examine également les recours éventuellement formés par les citoyens qui contestent une décision du maire.

Elle se réunit au minimum une fois par an.

Dans les communes dans lesquelles 2 listes ont obtenu des sièges au conseil municipal, la commission est composée de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges et de 2 conseillers municipaux appartenant à la 2<sup>e</sup> liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Ainsi, ce sont portés volontaires les personnes suivantes : APAYDIN Kadir – DAVAIN Séverine – BEAUDET Benoit – PACCALLET Patrick – GAJNIK Audrey

### **Syndicat mixte Bucopa**

Afin de siéger au sein du syndicat mixte Bucopa, M. LAFON Patrick est désigné délégué titulaire et M. DELOFFRE Dominique, délégué suppléant. Cette information n'apporte aucune remarque des membres de l'assemblée délibérante

### **Ambroisie**

Suite au renouvellement des équipes municipales, l'association **Stop Ambroisie** rappelle l'obligation de nommer au moins 2 référents Ambroisie pour lutter contre l'ambroisie et limiter le fléau sanitaire ainsi que l'impact sur les rendements agricoles de cette plante invasive.

Une seule personne s'est portée volontaire : M. LAFON Patrick.

### **Décisions du Maire**

M. le Maire rend compte des décisions prises depuis l'installation du conseil municipal, et cela conformément à ses obligations dans le cadre des délégations que les conseillers municipaux lui ont accordées.

### **Ancienne Mairie**

M. PACCALLET Patrick, signale que l'éclairage reste parfois allumé à l'ancienne mairie ainsi que des portes ouvertes alors que du matériel est entreposé. Il demande que la serrure de la pièce réservée au stockage du matériel du foyer rural puisse être changée.



Mairie d'Ambutrix

### **Matériel du service technique**

M. PACCALLET Patrick fait remonter que le vérin de la porte du tracteur semble défailant, créant ainsi un risque sécuritaire. Le Maire va voir ce point et fera un retour.

### **Communication interne**

Mme LAZZARO Catherine propose de déterminer une méthodologie de communication entre les différentes commissions municipales, à travers par exemple la mise à disposition de documents en mairie.

Modalités à définir.

### **Commémoration du 08 mai**

La cérémonie se déroulera comme à son habitude le 08 mai 2026 à 11h00 et sera suivie d'un moment convivial.

**La prochaine séance du conseil municipal est prévue le vendredi 05 juin 2026 à 20h00**

**Fin de la séance à 22h10**